Tous les jours je suis présente auprès de France Assos Santé pour faire remonter toutes les difficultés que vous rencontrez dans la délivrance du Plaquenil. Avec France Assos Santé nous sommes présents auprès de toutes les autorités : HAS (Haute Autorité de Santé), ANSM (agence Nationale de Sécurité du Médicament), l'ordre des pharmaciens et Sanofi. Nous vous tiendrons au courant de nos avancées.

## Voici où nous en sommes à l'heure d'aujourd'hui (2 avril 2020) :

Comme vous le savez le Plaquenil pour le Gougerot est hors AMM. Ce qui veut dire que les études n'ont pas montré de grandes différences entre les malades atteints du Gougerot et les groupes Placebo. Par contre une chose est sure c'est que lorsque le Plaquenil fonctionne sur certains Gougerot il faut le continuer. Ci-dessous voici le décret du 25 mars 2020 et les « commentaires » qui devraient permettre la délivrance du Plaquenil. Je ne vous cache pas que lorsque c'est une première ordonnance la situation devient très compliquée.

Je reste à votre écoute. Prenez soin de vous et restez confinés (es) dans la mesure du possible. Françoise PELLET
Présidente AFGS
07 69 24 86 03
afgs.pellet.francoise@orange.fr

Se référer au décret du 25 mars : <u>Décret n° 2020-314 du 25 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire</u>

- « La spécialité pharmaceutique PLAQUENIL © et les préparations à base d'hydroxychloroquine ne peuvent être dispensées par les pharmacies d'officine que dans le cadre d'une prescription initiale émanant exclusivement de spécialistes en rhumatologie, médecine interne, dermatologie, néphrologie, neurologie ou pédiatrie ou dans le cadre d'un renouvellement de prescription émanant de tout médecin »
- Le Plaquenil rentre dans le cadre « renouvellement de prescription émanant de tout médecin »
- Si besoin demander aux pharmaciens de consulter leur historique qui confirmera que ce n'est pas pour un mésusage COVID.